

Solution au Service

SpecStrip Citrus

Version 1 pg. 1

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Nom Commercial (tel qu'étiqueté): SpecStrip Citrus

> Synonymes: N/A No CAS: Mélange

1.2 Utilisation du Produit: Agent de démoulage réactif à usage général.

1.3 Nom de l'Entreprise: SpecChem

> Adresse de l'Entreprise: 1511 Baltimore Ave; Suite 600 Adresse de l'Entreprise Cont: Kansas City, MO 64108 Téléphone de l'Entreprise: (816) 968-5600

Site Web: www.specchemllc.com

Chemtrec: (800) 424-9300 Numéro de Téléphone d'Urgence:

10 janvier 2015 Date de la dernière révision: 1er juillet 2018 Date de la révision actuelle:

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE: Ce produit est un liquide de couleur ambre avec une odeur caractéristique d'hydrocarbure.

Dangers pour la santé: Peut provoquer une irritation cutanée.

Dangers d'inflammabilité: Ce produit n'est pas un liquide inflammable avec un point d'ignition> 200°F (93°C). Risques de réactivité: Aucun.

Dangers pour l'environnement: Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été étudiés, mais le rejet peut entraîner des effets environnementaux néfastes à long terme.

Symboles US DOT Non réglementés



Symboles UE et GHS

Mot de signal Avertissement

2.1 Étiquetage et classification UE:

Ce produit répond à la définition d'une substance ou préparation dangereuse telle que définie par les Directives du Conseil de l'Union Européenne 67/548/CEE, 1999/45/CE, 1272/2008/CE et les Directives suivantes.

CLASSIFICATION DE DANGER UE DES INGRÉDIENTS SELON LA DIRECTIVE 1272/2008/CE: Numéro d'index:

204-007-1 ne figure pas à l'Annexe I

Les substances qui ne sont répertoriées ni individuellement ni dans des entrées de groupe doivent être autoclassées.

Composants contribuant à la classification: Acide Oléique

2.2 Éléments d'étiquetage:

Classifications de danger SGH: Irritation cutanée de catégorie 2 Mentions de danger: H315 Provoque une irritation cutanée



Version 1 pg. 2

Conseils de Prudence: P280 Porter des gants de protection.

P264 laver soigneusement après manipulation

Déclarations de réponse: P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver

abondamment avec de l'eau.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires

de premiers soins sur cette étiquette).

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et laver les

vêtements avant la réutilisation.

Déclarations de stockage: Aucune applicable

Déclarations relatives à l'élimination: P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Dangers pour la santé ou risques liés à l'exposition:

Symptômes de Surexposition par Voie d'Exposition:

Les voies de surexposition les plus importantes pour ce produit sont le contact avec la peau ou les yeux. Les symptômes de surexposition sont décrits dans les paragraphes suivants.

Aigu:

Inhalation: Aucun effet grave prévu dans des conditions normales.

Contact cutané: Peut causer une irritation cutanée modérée. L'exposition répétée peut provoquer la

sécheresse ou gerçure de la peau.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut être irritant.

Ingestion: Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées et des vomissements.

Chronique: Une exposition répétée peut provoquer la sécheresse ou gerçure de la peau.

Organes cibles: Aigu: Peau

Chronique: Peau

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	WT%	CAS No.	EINECS No.	Classification des dangers		
L'acide oléique	< 3%	112-80-1	204-007-1	Irritation de la peau 2		
Le reste des autres ingrédients est non dangereux ou en concentration inférieure à 1% (ou 0.1% pour les cancérogènes, les						

toxines reproductives ou les sensibilisants respiratoires).

Remarque: Toutes les informations requises par le SIMDUT sont incluses dans les sections appropriées basées sur le format ANSI Z400.1-2010. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CPR et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR, les Directives Européennes et la Norme Industrielle Japonaise JIS Z 7250:2000

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des Mesures de Premiers Soins:

Contact avec les yeux: Si le produit pénètre dans les yeux, rincer abondamment à l'eau ou

avec de la solution pour les yeux pendant plusieurs minutes. Enlevez les contacts s'ils sont présents et si c'est facile à faire. Consulter un

médecin si l'irritation persiste.



Version 1 pg. 3

Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après manipulation. Obtenez Contact avec la Peau:

des soins médicaux si l'irritation se développe et persiste.

Inhalation: Si la respiration devient difficile, transporter la victime à l'air frais. Si nécessaire.

utiliser la respiration artificielle pour soutenir les fonctions vitales. Cherchez une

assistance médicale.

Ingestion: Si le produit est avalé, appeler immédiatement un médecin ou un centre

antipoison. Si les conseils d'un professionnel ne sont pas disponibles, ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner des diluants (lait ou eau) à une personne qui est inconsciente, qui a des convulsions ou qui ne peut pas avaler. Consultez un médecin. Apportez une copie de l'étiquette et/ou de la FDS avec la

victime au médecin.

Les Conditions Médicales Généralement Aggravé

Par Exposition: Des problèmes cutanés, respiratoires ou oculaires préexistants peuvent être

aggravé par un contact prolongé.

4.2 Symptômes et Effets Aigus et Différés: Une exposition cutanée peut provoquer une irritation.

4.3 Recommandations aux Médecins: Traiter les symptômes et éliminer la surexposition.

SECTION 5 - MESURES CONTRE LES INCENDIES

5.1 Matériaux d'Extinction d'Incendie:

Eau pulvérisée: Oui Utilisez les matériaux d'extinction d'incendie

suivants:

Mousse: Oui **Halon:** Oui

Dioxyde de Carbone: Oui Poudre Chimique Sèche: Oui Autre: Toute Classe «C»

5.2 Risques Inhabituels d'Incendie et d'Explosion:

Des vapeurs irritantes et toxiques peuvent être produites à des températures élevées. L'utilisation d'eau peut résulter de la formation d'une solution aqueuse toxique. Ne laissez pas les résidus d'extinction de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

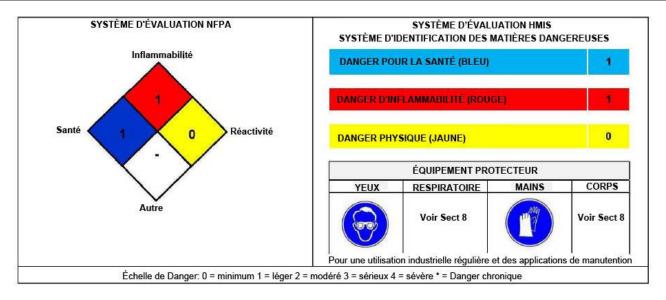
Sensibilité explosive aux chocs mécaniques: Non Sensibilité explosive aux décharges statiques: Non

5.3 Special Fire-Fighting Procedures:

- Les pompiers débutants doivent porter des lunettes de protection.
- Les pompiers expérimentés doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et un équipement de protection complet.
- Isolez les matériaux qui ne sont pas encore impliqués dans l'incendie et protégez le personnel.
- Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque; sinon, refroidir avec un jet d'eau soigneusement appliqué.
- Si possible, empêchez les résidus d'eaux de pénétrer dans les égouts, les masses d'eau ou d'autres zones écologiquement sensibles.



Version 1 pg. 4



SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (ÉTAPES EN CAS DE DÉVERSEMENT)

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Faites preuve de prudence lors du nettoyage du déversement. Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux/le visage.

6.2 Précautions environnementales:

Construisez une digue pour empêcher la propagation. Tenir à l'écart des égouts, des égouts pluviaux, des eaux de surface et

6.3 Intervention en cas de déversement et de fuite:

Petits déversements:

- Recueillir le matériel à l'aide d'un balai ou d'une vadrouille. Placer dans des contenants hermétiquement fermés pour une
- Approchez-vous des zones de déversement avec prudence.
- Si du liquide a été introduit, créez une digue ou une tranchée pour contenir le matériau.
- Imprégnez-vous d'un matériau absorbant tel que de l'argile, du sable ou tout autre matériau non réactif approprié.

Grands déversements:

- · Placer dans des contenants étanches. Sceller hermétiquement pour une élimination appropriée.
- Éliminer conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales en matière d'élimination des déchets dangereux des États-Unis et à celles du Canada et de ses provinces, celles de l'Australie, du Japon et des États membres de l'UE (voir la section 13, Considérations relatives à l'élimination).

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour éviter tout contact avec les yeux dans les conditions d'utilisation prévisibles, portez des lunettes de sécurité appropriées. Lors de la manipulation, ne pas manger, boire ou fumer. Bien se laver après la manipulation. Ne pas manipuler ni stocker à proximité de sources de chaleur, d'étincelles ou de flammes.



Version 1 pg. 5

7.2 Pratiques de stockage et de manipulation:

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé et stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3 Utilisations spécifiques:

Agent de démoulage de forme réactive à usage général.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres d'exposition:

Ingrédients	CAS No.	OSHA PEL	NIOSH PEL
L'acide oléique	112-80-1	Non Listé	Non Listé

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles de ventilation et d'ingénierie:

Utiliser avec une ventilation adéquate pour s'assurer que les niveaux d'exposition sont maintenus en dessous des limites indiquées ci-dessus.

Les informations suivantes sur les Équipements de Protection Individuelle appropriés sont fournies pour aider les employeurs à se conformer aux réglementations OSHA figurant dans 29 CFR sous-partie I (à partir de 1910.132) ou aux normes des États membres de l'UE (y compris EN 149 pour les EPI respiratoires et EN 166 pour la protection des yeux/du visage) et celles du Japon. Veuillez vous référer aux réglementations et normes applicables pour les des détails.

Protection respiratoire: Non requis pour les zones correctement ventilées.

> Maintenir les concentrations de contaminants atmosphériques en dessous des directives énumérées ci-

dessus, le cas échéant. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée dans la norme fédérale américaine de protection respiratoire OSHA (29

CFR 1910.134), les normes équivalentes des États américains, la norme canadienne CSA Z94.4-93, la norme

européenne EN149 ou les États membres de l'UE.

Des lunettes de sécurité sont nécessaires.

Si nécessaire, reportez-vous aux normes américaines OSHA 29 CFR 1910.133, aux normes canadiennes et à la norme européenne EN166, aux normes australiennes ou

aux normes japonaises pertinentes.

Des gants résistants aux produits chimiques sont nécessaires pour éviter le contact avec la peau.

Si nécessaire, reportez-vous aux normes américaines OSHA 29 CFR 1910.138, à la norme européenne DIN EN 374, aux normes canadiennes appropriées, aux normes australiennes ou aux normes japonaises pertinentes.

Utilisez une protection corporelle adaptée à la tâche

exécutée.

Protection des Yeux:

Protection des Mains:

Protection du Corps:



Version 1 pg. 6

> Si nécessaire, reportez-vous aux normes canadiennes appropriées ou aux normes appropriées de l'UE, aux normes australiennes ou aux normes japonaises pertinentes. S'il existe un risque de blessure aux pieds en raison de la chute d'objets, d'objets roulants, là où des objets peuvent percer la plante des pieds ou lorsque les pieds de l'employé peuvent être exposés à des risques électriques, utilisez une protection des pieds, comme décrit dans U.S. OSHA 29 CFR 1910.136.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Apparence (état physique et couleur): Liquide de couleur ambrée

Odeur: hydrocarbure caractéristique Seuil d'Odeur: Aucune donnée disponible

pH: Aucune donnée disponible

Point de fusion/congélation: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition: 519-680 °F (310-360 °C)

Point d'ignition: > 200 °F (93 °C)

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide; gaz): Non applicable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosion: Pas de données disponibles

Pression de vapeur (mm Hg @ 20 °C (68 °F): Aucune donnée disponible

Densité de vapeur: plus lourde que l'air Densité relative: Aucune donnée disponible

Gravité spécifique: 0.89

Solubilité dans l'eau: moins de 0.1%

Poids par gallon: Aucune donnée disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible

Viscosité: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations: Aucune donnée disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Ce produit n'est pas réactif. 10.1 Réactivité:

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation. 10.2 Stabilité:

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: éviter les températures excessives.

10.5 Substances incompatibles: Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et fumée de dioxyde de carbone.



Version 1 pg. 7

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

111.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Données de toxicité:

74,000 mg/kg L'acide oléique 112-80-1 LD50 Oral – Rat

Les ingrédients de ce produit se trouvent sur une ou plusieurs des Agent de cancer suspecté:

listes suivantes: FEDERAL OSHA Z LIST, NTP, IARC ou CAL/ OSHA et sont donc considérés comme cancérigènes par ces

agences.

Irritation: Irritant pour la peau.

Sensibilisation au produit: Ce produit ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée. Mutagénicité sur les cellules germinales: Ce produit contient des ingrédients soupçonnés d'être mutagènes

sur les cellules germinales.

Toxicité pour la reproduction: Ce produit ne devrait pas être un toxique pour la reproduction

humaine.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité:

L'acide oléique 112-80-1 LC50 - Tête-de-Boule 205 mg/l - 96 h

Aucune donnée spécifique disponible sur ce produit. 12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune donnée spécifique disponible sur ce produit. 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée spécifique disponible pour ce produit. 12.4 Mobilité dans le sol: 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune donnée spécifique disponible sur ce produit.

12.6 Autres effets indésirables: Aucune donnée disponible

12.7 Classe de danger pour l'eau: À l'heure actuelle, il n'y a aucune évaluation écotoxicologue

pour ce produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets: L'élimination des déchets doit être conforme aux

réglementations fédérales, nationales et locales des États-Unis, à celles de l'Australie, des États

membres de l'UE et du Japon.

13.2 Code de déchet de l'UE: Non determiné

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Règlements d'expédition du Département des transports des États-Unis (DOT):



Version 1 pg. 8

Ce produit est classé (selon 49 CFR 172.101) par le Département américain des transports, comme suit.

Numéro d'identification ONU: Non applicable Nom d'expédition: Non réglementé Numéro et description de la classe de danger: Non applicable Groupe d'emballage: Non applicable Étiquette(s) DOT requise(s): Non applicable Urgence nord-américaine Non applicable

Numéro du guide de réponse: 14.2 Dangers pour l'environnement: Polluant

marin:

Les composants de ce produit sont désignés par le ministère des Transports comme étant des polluants

marins (49 CFR 172.101, annexe B).

14.3 Précaution particulière pour l'utilisateur:

14.4 Association du transport aérien

international

Informations d'expédition (IATA):

14.5 Organisation maritime internationale

Informations d'expédition (IMO): Numéro d'identification ONU: Nom d'expédition:

Numéro et description de la classe de danger:

Groupe d'emballage: EMS-No:

Aucune

Aucune

Non applicable Non réglementé Non applicable Non applicable Non applicable

Non applicable

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange:

Réglementations des États-Unis:

Exigences de déclaration SARA des États-Unis:

Les composants de ce produit ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des articles 302, 304 et 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act.

SARA 311/312 des États-Unis:

Acute Health: Yes; Chronic Health: No; Fire: No; Reactivity; No

Quantité à déclarer CERCLA aux États-Unis:

N'est pas applicable

État de l'inventaire TSCA aux États-Unis:

Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA ou sont exemptés de la liste.

Autres réglementations fédérales américaines:

Décret d'Application sur la Sécurité de l'Eau Potable et les Substances Toxiques (Proposition 65):

Ce produit ne contient pas d'ingrédients sur les listes de la Proposition 65.

15.2 Règlements canadiens:

État de l'inventaire canadien DSL / NDSL:

Les composants sont listés DSL, listés NDSL et/ou sont exemptés de listage

Autres règlements canadiens:

N'est pas applicable

Listes des Substances Prioritaires de la Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement (LCPE):

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par ces règlements.



Version 1 pg. 9

Classification et Symboles du SIMDUT Canadien:

Ce produit est de classe B2. liquide inflammable, et D2B, matériaux causant d'autres effets toxiques. conformément au Règlement sur les Produits Contrôlés du SIMDUT.



15.3 Informations sur la Communauté économique européenne:

Ce produit répond à la définition d'une substance ou préparation dangereuse telle que définie par les directives 67/548/CEE du Conseil de l'Union européenne, 1999/45/CE, 1272/2008/CE et les directives suivantes. Voir la section 2 pour plus de détails.

Évaluation de la Sécurité Chimique:

Aucune Évaluation de la Sécurité Chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le

15.4 Informations australiennes pour le produit:

Les composants de ce produit figurent sur la liste de l'inventaire international des produits chimiques.

15.5 Informations japonaises pour le produit:

Statut du Ministre japonais du commerce international et de l'industrie (MITI): Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés comme substances chimiques spécifiées de classe I, substances chimiques spécifiées de classe II ou substances chimiques désignées par le MITI japonais.

15.6 Inventaires internationaux des produits chimiques:

La liste des composants dans les inventaires chimiques de chaque pays est la suivante:

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Listé

Liste coréenne des produits chimiques existants (ECL): Listé

Inventaire national japonais existant des substances chimiques (ENCS): Listé

Inventaire des Philippines sur les produits chimiques et les substances chimiques (PICCS): Listé

TSCA des États-Unis: Listé

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: Chris Eigbrett (MSDS à Conformité GHS)

Date d'impression: 1er juillet 2018

Les informations contenues dans ce document sont considérées comme exactes mais ne sont pas garanties. Les données et les calculs sont basés sur les informations fournies par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Il est conseillé aux utilisateurs de confirmer à l'avance que les informations sont à jour, applicables et adaptées aux circonstances d'utilisation. Cette fiche de sécurité ne peut pas couvrir toutes les situations possibles que l'utilisateur peut rencontrer lors du traitement. Chaque aspect de votre opération doit être examiné pour déterminer si, ou où, des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires. Toutes les informations sur la santé et la sécurité contenues dans ce bulletin doivent être fournies à vos employés ou clients. SpecChem n'assume aucune responsabilité en cas de blessure au vendeur ou à une personne tierce causée à proximité par le matériel si les procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme stipulé dans la fiche technique. De plus, SpecChem n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par une utilisation anormale de ce matériel, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. Le respect de toutes les lois fédérales, étatiques et locales applicables ainsi que des réglementations locales demeure la responsabilité de l'utilisateur.

FIN DE LA FICHE FDS